
Avertissement : La consultation et la reproduction de cette page est soumise à la législation française en vigueur. Le droit de la propriété intellectuelle s'applique. Cette page est la propriété exclusive de l'éditeur. Toute exploitation commerciale est interdite. La reproduction à usage scientifique ou pédagogique est seule autorisée, à condition de mentionner précisément les références de l'article (auteur, titre de la publication, date, éditeur).

url: <http://melancholia.fr/biblio./?Un-nouveau-portrait-du-theologien.html>
consultée le : 15 mars 2021

Société des amis de Port-Royal
Publications électroniques



Par Jean Lesaulnier

Un nouveau portrait du théologien Antoine Arnauld ?

La présente lettre a été écrite par une religieuse de Port-Royal des Champs, la sœur Élisabeth de Sainte-Agnès Le Féron [1]. Elle confirme à un ami, dont le nom n'est pas cité, que le portrait d'Antoine Arnauld qui lui a été envoyé par l'abbesse des Champs, la mère Agnès de Sainte-Thècle Racine, est bien « un original de la main de M. de Champagne » : sans doute s'agit-il de Jean-Baptiste, plutôt que de Philippe. Elle évoque aussi la mauvaise santé de M^{lle} de Vertus et le rappel, par Louis XIV, de Simon Arnauld de Pomponne comme ministre en juillet de cette année.

La sœur Élisabeth (ou Isabelle) de Sainte-Agnès Le Féron (1633-1706), est entrée à l'abbaye de Port-Royal en 1640 comme pensionnaire, et, après avoir commencé son noviciat en 1652, elle en devient professe en 1653. Cellérier du monastère, elle reçoit en charge plusieurs des tâches matérielles de la maison, et en particulier le soin des archives : elle copie et classe des manuscrits, dresse des mémoires, révisé des manuscrits, comme, par exemple, les Mémoires de Godefroy Hermant, dont Racine a pu se servir pour composer son Abrégé de l'histoire de Port-Royal. Elle meurt le 26 avril 1706.

L'ami anonyme auquel s'adresse la moniale pourrait être Jean Racine, neveu de l'abbesse d'alors, la mère Agnès Racine, ainsi que l'a déjà supposé Émile Jacques [2]. Elle correspond, semble-t-il, de manière régulière, avec ce proche de l'abbaye, comme avec Nicolas Fontaine et Germain Vuillart. Avec eux, elle échange des documents, originaux ou copies. La lettre de la sœur Élisabeth Le Féron s'éclaire à la lecture de deux autres lettres écrites par la nièce du Grand Arnauld, la sœur Marie-Angélique de Sainte-Thérèse Arnauld d'Andilly, dont la sœur Élisabeth cite le nom à propos de M. de Pomponne dans sa lettre du 21 juillet 1691. La première est adressée précisément à Jean Racine et date du 3 mai 1695 [3] :

Il y a deux images de M. Arnauld, qui réparent les horribles qui s'étaient faites. Celle d'Edelinck [4], qui est celle que vous avez, Monsieur, est très belle pour le burin, mais mal pour la posture et l'habit, ayant été tirée

d'après un tableau qui n'était pas achevé. Mais la dernière, qui est de Drevet [5], est parfaite et ressemblante.

Du vivant d'Antoine Arnauld, « avant [son] départ pour la Hollande (octobre 1680), écrit É. Jacques [6], il existait de lui des portraits peints à l'huile, conservés chez des amis ou des membres de sa famille. » Notre lettre confirme l'existence de deux « images de M. Arnauld » : l'une, en possession de Racine, – « qui est celle que vous avez », écrit la sœur Marie-Angélique de Sainte-Thérèse –, dont l'auteur est Gérard Edelinck, et qui a été « tirée, précise-t-elle, d'après un tableau qui n'était pas achevé ; et l'autre, « parfaite et ressemblante », « qui est de [Pierre] Drevet ». Or, nous savons par une lettre de Germain Vuillart, voisin et ami de Racine, à Louis de Préfontaine, – elle date du 15 janvier 1695 – que « Edelinck, célèbre graveur flamand qui demeure à Paris, en finit un [portrait, d'Arnauld] qui sera le beau. Cela se trouvera fait pour le temps que vous serez ici, Monsieur, si vous y venez passer le carême [7] ».

Germain Vuillart se montre d'autant mieux renseigné sur ce graveur qu'il est à l'origine de ce portrait, puisque c'est lui qui fait graver le portrait de « l'illustre défunt », disparu à Bruxelles le 8 août de l'année précédente [8]. Dans une lettre du 21 novembre 1695, Vuillart évoque de nouveau le travail du graveur sur le portrait d'Arnauld : « Celui du grand docteur sera fini dans très peu. Le graveur y donne les dernières touches. J'en ai vu une épreuve, qui m'a paru très belle ; mais l'ouvrier a demandé encore huit jours pour y repasser. Cela sera envoyé chez vous [9] ». Et, le 9 janvier 1696, l'épistolier précise à son correspondant que le travail est terminé : « Le portrait [d'Arnauld], qui sera, dit-on de 20 sols, se tire chez l'imprimeur, en taille douce. J'en ferai un petit rouleau, et le ferai porter chez vous, Monsieur, pour la première occasion, et je donnerai avis de cette estampe à M. de Quincé, qui la veut pour lui [10] ».

La lettre du 15 janvier 1695 confirme que le petit cercle des amis d'Arnauld, Vuillart, Racine et l'abbaye de Port-Royal, à Paris, et Pasquier Quesnel à Bruxelles, se préoccupe beaucoup des « portraits » du théologien : une confirmation évidente en est apportée par une seconde lettre de la sœur Marie-Angélique de Sainte-Thérèse Arnauld d'Andilly, adressée à l'abbé Claude Nicaise, du 4 avril 1696 :

Les images qu'on a faites de lui [Arnauld] sont très mal faites et ne lui ressemblent point du tout. Je vous prierais volontiers, Monsieur, de vouloir bien supprimer celle que vous avez, à moins que ce ne fût la dernière, qui est gravée par M. Edling [Edelinck] ; elle a des défauts, mais elle est assez ressemblante à un dernier tableau, qui est de feu M. de Champagne, qui le tira dans le lieu de sa retraite [11] ».

Source du texte

Bibl. mun. Troyes, ms. 2337, fol. 59 r^o-60 v^o (lettre autographe non signée, publiée par Paul Lacroix dans la Revue universelle des arts, 1856, 2, p. 335-336 [12]).

[Port-Royal des Champs], ce 28^e juillet [16]91.

†

Gloire à Jésus au Très Saint-Sacrement.

Vous avez raison, Monsieur : le petit tableau que notre mère [13] vous a envoyé et qui a toujours été dans la chambre de notre feuè mère [14] est un original de la main de feu M. de Champagne [15]. Je ne sais si notre mère le savait ; pour moi, je l'ignorais, mais une de mes sœurs m'en a assuré. L'on l'avait donné en premier lieu à la mère Angélique de Saint-Jean ; ainsi, Monsieur, il a été à plus d'une personne, et l'on avait même promis qu'il demeurerait toujours dans la maison ; mais, puisque Dieu a permis qu'il soit tombé entre vos mains, et que cela se soit fait de la bonne manière, il aura encore une nouvelle bénédiction, par-dessus les autres, d'avoir été à vous, si vous voulez qu'il nous revienne après votre mort. Nous laissons néanmoins cela à votre liberté et à votre bonne volonté ; nous le garderons ensuite avec une nouvelle dévotion : usez-en librement, Monsieur, s'il vous plaît.

Vous m'obligez bien de me dire de vos nouvelles : je vous en remercie très humblement, pourvu qu'il y ait espérance de guérir ; avec le temps, il ne se faut point ennuyer ; c'est déjà beaucoup d'être mieux et soulagé comme vous êtes : continuez à exécuter les ordres de votre médecin [16]. Nous continuerons, de notre côté, à prier le grand médecin qu'il donne toujours sa bénédiction aux remèdes que l'on vous fait, et qu'il vous guérisse tout à fait si c'est sa sainte volonté.

Notre mère vous salue, Monsieur, et M^{lle} de Vertus [17], qui vous demande instamment vos prières : elle n'amende point et l'on a peine à comprendre comment elle peut résister à tant de maux ; elle a eu depuis peu sa grande colique, qui lui a duré longtemps ; il y a depuis deux jours un peu d'étouffement. Dieu sait qu'elle nous est encore nécessaire : demandez-lui avec nous, Monsieur, sa conservation. Ma sœur Angélique [18] vous salue et recommande à vos prières Monsieur son frère ; vous savez la nouvelle dignité qu'il a et comme le roi l'a rappelé à la Cour : il prend cela très chrétiennement, mais il ne laisse pas d'avoir un grand besoin du secours de Dieu. Demandez-le aussi pour moi, Monsieur ; je vous en supplie, qui suis mille fois plus heureuse de n'être qu'une pauvre et simple religieuse que si j'étais reine de France ; priez-le que je sois bien reconnaissante de ses grâces, et croyez-moi toujours avec respect,

Monsieur,
votre très humble et très obéissante servante,
[sœur Élisabeth de Sainte-Agnès Le Féron].

Assurez, s'il vous plaît, notre bonne mère de nos très humbles respects et bien des compliments à ma chère sœur Eulalie [19].

[1] Mes remerciements vont à Anne-Claire Josse-Volongo, qui m'a confirmé que cette lettre est bien de l'écriture de la sœur Élisabeth Le Féron.

[2] *Les années d'exil d'Antoine Arnauld*, Louvain, 1976, p. 736.

[3] Voir Racine, *Correspondance*, éd. J. Lesaulnier, Paris, Champion, 2017, p. 474.

[4] Gérard Edelinck (1640-1707).

[5] Pierre Drevet (1663-1738), graveur, continuateur de G. Edelinck et de Robert Nanteuil (1623-1678).

[6] *Op. cit.*, p. 735.

[7] *Lettres de Germain Vuillart*, éd. R. Clark, 1951, p. 39.

[8] Dans son édition des lettres de Vuillart, Ruth Clark ajoute que ce dernier, qui « se rend plusieurs fois chez Edelinck »..., « plus tard, travaillera à faire un recueil de ses lettres », comme « depuis 1687 il préside à l'impression de tous les ouvrages d'Arnauld » (*ibid.*, p. 17 ; voir la lettre de Vuillart du 23 juillet 1697, *ibid.*, p. 117-118).

[9] *Ibid.*, p. 46. Sous la plume de Vuillart, la notation sur le tableau d'Arnauld vient juste après une remarque sur un tableau de Pierre Nicole : « On aura son portrait ; car j'ai appris d'une de ses parentes qu'on avait son portrait sans qu'il le sût » ; il s'agirait d'un portrait gravé par Élisabeth-Sophie Chéron (1648-1711), artiste peintre, auteur de poèmes et de traductions ; sur ce portrait de Nicole, voir Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. Philippe Sellier, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 2004, t. II, p. 1134 : ce portrait fut « peint à la dérobee, pendant qu'il [Nicole] dînait chez une personne de ses amis ».

[10] *Ibid.*, p. 51. M. de Quincé est le fils de Louis Le Roy de Préfontaine, qui avait épousé Marie Genoud, veuve d'Antoine Belot, seigneur de Quincé.

[11] Cette lettre provient de la B.N.F., f. fr. 9363, fol. 371-372, citée d'après É. Jacques, *ibid.*, p. 739.

[12] Cette lettre clôt la publication d'une série de trois lettres échangées en 1678 entre Jean-Baptiste de Champaigne et Martin de Barcos, abbé de Saint-Cyran (p. 327-335) : signe manifeste de la proximité de ces différentes lettres. En revanche, elle ne figurera pas dans la *Correspondance* de Jean Racine, éd. Jean Lesaulnier, Paris Honoré Champion, 2017 (à paraître).

[13] Agnès de Sainte-Thècle Racine (1626-1700), abbesse de Port-Royal des Champs de 1690 à 1699.

[14] Sans doute la mère Marie de Sainte-Madeleine d'Angennes du Fargis (1618-1691, plutôt qu'Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly (†1684) ; la mère Du Fargis fut abbesse de 1669 à 1678, puis de 1684 à 1690. Elle est morte le 3 juin 1691.

[15] Plus vraisemblablement Jean-Baptiste de Champaigne († 1681) que son oncle Philippe († 1674).

[16] Rien ne permet de préciser la nature de cette maladie, ni la *Correspondance* de Racine, ni la biographie de Georges Forestier, *Jean Racine*, Paris, Gallimard, 2006. En contrepartie, ces deux ouvrages donnent des indications intéressantes sur les relations de Racine et de Vuillart en cette année 1691.

[17] Catherine-Françoise de Vertus (1617-1692), est l'une des grandes figures de Port-Royal. Fille de Claude d'Avaugour, comte de Vertus, et de Catherine Fouquet de La Varenne, elle passe sa jeunesse dans une abbaye bénédictine, avant d'être introduite à la Cour par sa sœur, la fameuse duchesse de Montbazou. Elle fréquente le grand monde, demeure chez la comtesse de Soissons, puis, à partir de 1650, chez la duchesse de Rohan. Antoine Singlin, qu'elle a pris comme confesseur, lui fait faire, en 1654, la connaissance de la duchesse de Longueville, dont elle devient la dame de compagnie. Catherine entretient des relations d'amitié avec certains proches de Port-Royal, comme Claude Taignier et Charles Maignart de Bernières. Elle fréquente la marquise de Sablé et son salon, à Port-Royal de Paris, et se lie avec plusieurs moniales. Après la mort de Singlin, elle prend, à l'instar de M^{me} de Longueville, M. de Sacy, comme confesseur. Pendant les négociations secrètes de 1668 à l'hôtel de Longueville, elle fait preuve d'une intelligence qui force le respect de ses amis. Dès le 9 avril 1669, le monastère des Champs, reçoit sa visite, suivie de nombreuses retraites. En février 1670, elle y vit retirée, dans une maison à côté de l'hôtel de M^{me} de Longueville. En 1674, Catherine reçoit le titre de bienfaitrice du monastère : elle sera vêtue du petit habit blanc des novices, sans jamais devenir religieuse. Elle le portera jusqu'à sa mort. Son corps est inhumé dans le cimetière des moniales et son cœur est confié à l'abbaye de sa sœur à Malnoue. Racine compose son épitaphe.

[18] La sœur Marie-Angélique de Sainte-Thérèse Arnauld d'Andilly (1630-1700), sœur d'Angélique de Saint-Jean et de M. de Pomponne, qui vient d'être rappelé au gouvernement par Louis XIV, quatre jours avant cette lettre, le 24 juillet 1691.

[19] Cette notation finale est manifestement d'une autre main que le corpus de la lettre.